



**COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 FEVRIER 2024**

**Etaient présents :**

***Représentants des collectivités (4) :***

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de Firmi, Président de l'instance, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire.

***Représentants du personnel (3) :***

- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire.

**Etaient absents ou excusés :**

***Représentants des collectivités :***

- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire.

***Représentants du personnel :***

- Madame Virginie LE MENTEC (CFDT Interco), titulaire,
- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX (CFDT Interco), titulaire,
- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire.

Madame Mathilde HUREL, Responsable du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 00.

Une secrétaire de séance, Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, et une Secrétaire adjointe, Madame Fanny FLORY (CGT), sont désignées.

Monsieur le Président rappelle que le dossier à l'ordre du jour est le dossier de saisine ayant reçu un avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel lors de la séance précédente du 7 février 2024.



SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Calmont</b>			
Collège représentants du personnel		2 CGT - 1 FO	
Collège représentants des collectivités	4		
<b>Avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.</b>			
<b>Observations :</b> Le syndicat CGT souhaite savoir si l'agent occupant le grade d'Adjoint technique est titulaire du CAP Petite Enfance. Au regard du nombre d'élèves (65 enfants) pour une commune de 2 125 habitants, il semble étonnant que la collectivité n'ait pas anticipé le départ en retraite de l'ATSEM. La collectivité doit accompagner le nouvel agent pour passer le concours et pouvoir ainsi changer de filière.			
<b>M. le Président</b> souhaite par ailleurs qu'il soit fait mention du seuil d'affiliation à la CNRACL dans le courrier qui sera adressé à la collectivité.			

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 14 h 15 heures.

Le Président  
**Jean-Pierre LADRECH**



La Secrétaire

**Bernadette BELIERES-AZEMAR**



La Secrétaire-adjointe

**Fanny FLORY**

